



Paris, capitale économique

Laurent Davezies

DANS **POUVOIRS** 2004/3 n° 110 , PAGES 35 À 46

ÉDITIONS **LE SEUIL**

ISSN 0152-0768

ISBN 9782020628693

DOI 10.3917/pouv.110.0035

Date de mise en ligne : 01/02/2009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://droit.cairn.info/revue-pouvoirs-2004-3-page-35?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LAURENT DAVEZIES

PARIS, CAPITALE ÉCONOMIQUE

ON L'IGNORE TROP SOUVENT, l'agglomération parisienne est aujourd'hui dans le petit groupe de villes les plus productives du monde. En termes de produit intérieur brut, seules les villes de Tokyo, Los Angeles et New York font plus qu'elle. Si l'on compare son produit intérieur brut de 2003 (en dollars et au taux de change), avec 513 milliards, l'Île-de-France représente encore à elle seule près de 40 % du PIB chinois ! Peuplée de 11 millions d'habitants, la région Île-de-France produit un peu plus que les 25 millions d'Australiens (492 milliards de dollars), beaucoup plus que les 101 millions de Mexicains (381 milliards), deux fois et demie plus que les 70 millions de Turcs... Les Pays-Bas, qui sont souvent cités comme un pays économiquement vertueux, ont un PIB inférieur à celui de l'Île-de-France (503 milliards) pour une population 40 % plus nombreuse !

35

On peut multiplier ces comparaisons. Toutes conduisent à la conclusion que Paris est une championne mondiale de l'efficacité économique. Pourtant, ce fait, et ce qu'il constitue comme enjeu pour la croissance française, reste largement ignoré alors même que, si l'on prend la peine d'y jeter un coup d'œil, de nombreux voyants rouges clignotent depuis quelque temps sur le tableau de bord de son économie.

Une façon de mesurer l'ignorance qui prévaut aujourd'hui sur la nature, les mécanismes et les enjeux de la croissance parisienne, consiste par exemple, comme le lecteur peut le vérifier par lui-même, à se livrer à un exercice de cyber-lexicométrie sur le Web. Le moteur de recherche Lycos trouve 15 219 sites mondiaux dans lesquels apparaît l'expression « *China economy* » (et 920 pour « économie chinoise »), 2 900 dans lesquels apparaît le terme « *New York economy* », 1 659 avec « *London economy* » et... 72 avec « *Paris economy* » (et 37 avec « économie parisienne » !). Il existe dans le monde des milliers d'écono-

mistes travaillant sur l'économie chinoise et pratiquement aucun travaillant sur l'économie parisienne, alors que la première, on l'a vu, ne pèse pas plus de trois fois le PIB de la seconde. De façon plus générale, la ville comme enjeu de croissance économique reste largement ignorée.

LE FAUX PROCÈS FAIT À L'ÉCONOMIE PARISIENNE

L'idée qui domine encore largement en France est celle d'une agglomération parisienne qui parasiterait l'économie française. Ville-capitale vivant aux crochets des contribuables de province (qui payeraient, outre les fonctionnaires ministériels, le métro et l'Opéra de Paris), elle serait, du fait de ses surcoûts, le lieu du gaspillage des ressources...

36

Pourtant, comme l'a montré Marie-Paule Rousseau¹, l'agglomération parisienne est nettement plus productive que la province. Elle a montré que les mêmes facteurs de production (capital et travail, compte tenu des qualifications) produisent de l'ordre de 30 % de plus de valeur ajoutée quand ils sont mis en œuvre en Île-de-France plutôt qu'en province. Avec environ 22 % de la population active occupée française, l'Île-de-France contribue à plus de 28 % du PIB français. Ce sont les avantages de la concentration parisienne. D'où proviennent-ils ? Les rares études économiques portant sur les grandes métropoles mondiales permettent de rendre compte de la nature singulière du lien entre productivité et dispositif territoriaux. Et ce depuis Marshall, à la fin du XIX^e siècle, qui posait le premier les jalons conceptuels de la question des « économies externes d'agglomération » permettant de rendre compte des effets de synergie de la proximité spatiale des agents.

La qualité du marché et la fécondité de ses effets dépendent des conditions dans lesquelles il fonctionne : transparence, fluidité, contestabilité, etc. La ville, et plus encore la grande ville, est une expression concrète de ce qu'est un marché : elle est d'autant plus efficace qu'elle permet la confrontation d'un grand nombre d'offreurs et de demandeurs (effet-taille), qui soient mutuellement accessibles (effet-densité) et puissent facilement se rencontrer (effet-fluidité). En termes clairs, plus les offreurs et les demandeurs ont le choix, sur les différents marchés (de l'emploi, de la sous-traitance, de la consommation ou même de l'amour !), mieux ils seront satisfaits. Cette satisfaction va donc

1. Marie-Paule Rousseau, *La Productivité des grandes villes*, Anthropos-Economica, coll. « Villes », 1998, p. 206.

d'abord dépendre du nombre d'agents réunis en un même lieu, donc de la taille de la ville. Mais encore faut-il que cette taille ne soit pas un obstacle à la rencontre de l'offre et de la demande. Si la ville est très étalée dans l'espace (Los Angeles, Lagos, Kinshasa...) et, plus encore, si le système de transport (routes et transports collectifs) est lent, une part importante des offres et des demandes ne peuvent se rencontrer du fait des temps de transport. La grande ville est donc une machine économique dont l'efficacité n'est pas garantie mais dépend de sa morphologie et de sa fluidité².

Ce genre d'analyse montre que les deux facteurs majeurs de l'efficacité économique des grandes villes dépendent largement de leurs politiques urbaines en termes de planification spatiale et de gestion des transports. Du point de vue parisien, et on y reviendra plus bas, cela signifie que les options politiques adoptées par les élus locaux et régionaux ne concernent pas seulement le mode de vie des habitants de la région mais aussi son efficacité économique. Tout ralentissement du système de transport ou étalement du logement et des activités se traduit donc par une perte d'efficacité, de création de richesse, de revenus et d'emploi.

L'agglomération parisienne étant plus productive que la province, elle est évidemment plus riche qu'elle. Pourtant, l'écart de revenu des ménages entre l'Île-de-France et la province est nettement moins important que celui entre leur PIB respectif. Les 19 % de la population française qui y vivent produisent 28 % du PIB, mais ne bénéficient que de 22 % du revenu des ménages du pays. Cet écart entre richesse créée et richesse distribuée dans la région tient notamment aux importants transferts publics de revenus vers la province.

Les transferts publics sont liés au jeu des prélèvements et dépenses du budget de l'État et de la Sécurité sociale. Comme de nombreuses études l'ont depuis longtemps montré, les grandes métropoles des pays industriels contribuent plus aux budgets publics qu'elles n'en bénéficient. La dernière évaluation disponible, dans le premier Rapport sur la cohésion (1996) produit par la Commission européenne, montre que la différence entre les contributions et les dépenses publiques dans la région parisienne se traduit par un transfert net de l'ordre de 10 % de

2. Rémy Prud'homme et Lee Chang-Woon ont ainsi mesuré empiriquement et établi que la productivité relative des villes, nette des effets de structure et de spécialisation productive, dépendait de leur taille, de leur densité et de la vitesse des systèmes de transport (« Size, Sprawl, Speed and the Efficiency of Cities », *Urban Studies*, vol. 36, n° 11, 1999, p. 1849-1858).

son PIB en faveur des régions de province. Paris ne vit donc pas aux crochets de la province, au contraire, ce sont différentes régions de province qui bénéficient d'une subvention implicite en provenance de Paris. Il n'y a là rien d'anormal ou de spécifique à la France : dans tous les pays développés, les contributions directes des régions et des villes sont proportionnelles à leur niveau de revenu et les dépenses sont réparties au prorata de la population. Londres, Madrid, Milan ou Stockholm connaissent, à peu de chose près, le même niveau relatif de contribution nette en faveur du reste de leur pays respectif.

L'agglomération parisienne apparaît donc comme un haut lieu de la production mondiale, dotée d'une forte surproductivité dont elle partage les bénéfices avec le reste du pays.

38 LES TROIS ÉCONOMIES PARISIENNES

Les fonctions économiques de l'agglomération parisienne sont singulières, si on la compare avec les autres grandes métropoles mondiales. En effet, Paris réunit en une seule agglomération trois grandes spécialisations métropolitaines que l'on ne trouve nulle part ailleurs à ce niveau-là : le « business », la « matière grise » et le « glamour ». Il y aurait, en quelque sorte, trois Paris en un.

En termes de centre d'affaires et de production, Paris se classe dans la division des Londres et des New York, le secteur Bourse-finance en moins, l'industrie en plus. La région parisienne est aujourd'hui un pôle mondial de premier plan dans des secteurs industriels comme l'aéronautique ou l'automobile (dont la production a eu tendance, au fil des décennies, à se concentrer dans un nombre limité d'entreprises, de villes et de pays), mais aussi dans les services métropolitains (commandement, conseil, commerce...). Paris est aujourd'hui une métropole internationale de business de premier plan, comme le montre le récent Rapport au Premier ministre sur l'attractivité du territoire pour les sièges sociaux des grands groupes internationaux³ : le *European City Monitor 2003* du cabinet Cushman et Wakefield, par exemple, place Paris en seconde position, après Londres, dans le classement des villes européennes les plus attractives pour des implantations de sociétés multinationales.

Les fonctions de « matière grise » regroupent toutes les activités de recherche et de création. Dans ce domaine, Paris apparaît encore

3. Sébastien Huyghe, octobre 2003.

comme une des principales places mondiales et se classe, cette fois-ci, dans la division des grandes villes mondiales de l'intelligence comme Boston ou San Francisco.

On peut évaluer la position parisienne dans le monde de la recherche en comparant le nombre de prix Nobel et de médailles Field obtenus par les grandes villes du monde. Les prix Nobel récompensent cinq disciplines (on a écarté le prix Nobel de la paix dont la signification est de nature différente) : physique, chimie, économie, médecine et littérature. Les médailles Field récompensent les découvertes en mathématiques et sont considérées comme l'équivalent d'un prix Nobel. Entre 1980 et 2002, 415 prix Nobel (hors celui de la paix) et 20 médailles Field ont été décernés dans le monde. Si plus de 80 villes dans le monde ont obtenu un prix Nobel, seules 17 en comptent plus de deux. Il convient cependant de préciser que la notion de ville est ici assez difficile à définir précisément : faut-il compter Yale et Princeton dans New York ou non ? Cambridge UK fait-il partie de Londres ? Nous considérerons ici que non.

39

Sur ces 17 espaces fortement « nobélisés » (plus de deux prix), 5 seulement sont européens : Paris, puis Cambridge UK, Zurich, Genève et Londres. Les chercheurs parisiens ont engrangé, depuis 1980, 8 prix Nobel et 5 médailles Field !

Paris est la cinquième ville du monde pour le nombre de prix Nobel. Avec 8 prix entre 1980 et 2002, elle se situe après San Francisco (plus de 25), Boston-Cambridge Mass. (22), Chicago (10) et New York (10).

C'est donc la première ville non américaine du monde pour le nombre de prix Nobel. Le seul autre pôle européen de prix Nobel est Cambridge UK, avec 6 prix, mais qui est une ville universitaire indépendante et éloignée de Londres. Celle-ci arrive derrière, après Zurich (5) et Genève (4), avec 3 prix Nobel (dans la seule discipline médicale), Stockholm n'en a que 2, Rome 1.

Paris est l'une des trois seules villes au monde, avec San Francisco et Boston-Cambridge, à avoir eu des prix Nobel dans chacune des cinq disciplines. Cambridge UK, l'autre championne non américaine, n'en a que dans trois disciplines.

Concernant les médailles Field, la position parisienne est écrasante : avec le quart des médailles décernées dans le monde depuis 1980, Paris fait jeu égal avec les meilleures universités américaines (Princeton, Berkeley, MIT).

Cette approche par l'aristocratie mondiale de la science (et de la littérature) peut apparaître élémentaire, mais elle fournit pourtant une indication solide sur la spécificité des fonctions parisiennes actuelles. Si haut de la pyramide il y a, c'est qu'il existe une base plus large. Les occurrences de prix sont aussi une sorte d'évaluation du niveau général de ces disciplines, ainsi que du dispositif d'enseignement et de recherche là où ils ont été décernés. Un autre fait frappant dans l'examen de ces données tient au fait que Paris draine pour l'essentiel des chercheurs français (donc un bassin démographique national limité), alors que les CV des prix Nobel des villes championnes américaines rendent compte qu'outre le fait que le bassin démographique américain sur lequel elles sont assises est énorme, elles attirent et s'attribuent en quelque sorte un grand nombre de chercheurs venus du reste du monde. À part un Gao Xing-Jian clairement chinois, les autres primés parisiens sont des « produits » français (même Georges Charpak, qui arrive d'Ukraine à l'âge de 7 ans et fait ses études à l'École des Mines de Paris).

Paris se situe donc haut placée dans la liste des métropoles mondiales du business mais aussi, et encore mieux, dans celle des métropoles de l'intelligence.

La troisième identité de Paris est celle de « ville-lumière », qu'elle ne partage avec aucune autre. Première destination touristique mondiale, Paris garde un attrait symbolique – bien au-delà de ce que connaissent des Venise ou New York – fondé sur son patrimoine architectural et culturel. Cet attrait exceptionnel est fait d'un cocktail d'art (peinture, édition, cinéma...), de traditions artisanales dans le secteur du luxe ou de la gastronomie, voire du sexe... Un autre exercice de cyber-lexicométrie permet de prendre la mesure de la force de cette image parisienne dans le monde. On a effectué une comptabilisation des sites internet associant 85 mots et 18 noms de villes mondiales (soit 1 600 croisements et 2 milliards de pages Web). On a ainsi pu calculer des coefficients de spécialisation des 18 villes du point de vue de l'association de leur nom à chacun de ces 85 mots.

Les mots pour lesquels Paris a une forte visibilité sont, tout compte fait, pour la plupart liés aux arts, au luxe, au raffinement ou au beau (même si l'on est surpris de trouver Osaka avec le coefficient le plus élevé pour « glamour » et si le mot « porno » vient se glisser à la troisième place des spécialisations parisiennes...). Les autres nombreux mots, pour lesquelles la visibilité parisienne est moins forte, ne sont pas

forcément des secteurs mal représentés à Paris, mais des secteurs qui ne sont que faiblement – à tort ou à raison – rattachés à l’image mondiale de la ville : la « production de télévision », par exemple, est sur les 83 mots/expressions anglais analysés celle dont l’occurrence relative est la plus faible par rapport aux autres grandes villes alors que Paris est une des principales places mondiales pour cette activité... mais qui n’est tournée pratiquement que vers le marché national (les Américains n’achètent ni des *Navarro* ni des *L’Institut* qui sont des produits à usage presque exclusivement français ou francophone). En revanche, Paris apparaît mondialement sur le mot « film », dans la mesure où le cinéma français est à la fois fort à Paris et vendu dans le monde.

Cette analyse qui ne dit pas plus que ce qu’elle peut raconter permet cependant de prendre la mesure du poids symbolique fort des nombreuses activités qui font l’identité de Paris dans le monde. La brocante, les antiquités (et la marqueterie qui l’accompagne), les livres anciens, par exemple, constituent des secteurs offrant une lisibilité particulière de la place de Paris, avec ce que cela comporte d’implications économiques pour la ville. Les secteurs de création émergent eux aussi nettement, aussi bien à travers le luxe, la beauté, les parfums, la lingerie, moins nettement la mode, mais aussi l’architecture ou la peinture. En bref, plus encore que son positionnement dans l’industrie ou la recherche, c’est l’image du « gai Paris » qui l’emporte nettement.

41

Au total, donc, existe un troisième Paris, à côté de celui du business et de la matière grise, qui fait que si la ville est une métropole où l’on produit comme à Londres ou à New York, où l’on invente comme à Boston ou San Francisco, c’est aussi ou plus encore une ville où l’on a envie de venir et de vivre, de se promener comme à Venise. Management, innovation et hédonisme se donnent rarement rendez vous en un même lieu. C’est le cas à Paris.

Cette combinaison devrait avoir des effets économiques et sociaux vertueux. En effet, les différentes spécialisations de la ville offrent de nombreuses opportunités d’emploi à un très large spectre de qualifications, de bac plus 12 à bac moins 3. De façon générale, les grandes métropoles économiques ont connu un fort ajustement structurel dans les trente années passées. À l’industrie taylorienne s’y est substituée une économie de l’information gourmande en qualification et de plus en plus fermée aux actifs les moins qualifiés. L’agglomération parisienne n’a pas échappé à ce phénomène. Elle a subi dans les trente

années passées un choc de désindustrialisation comparable en intensité à celui qu'a connu le Nord-Pas-de-Calais. Ce qui lui a longtemps permis d'éviter la crise sociale que connaissent encore aujourd'hui les gens du Nord, c'est, d'une part, la reconversion industrielle qu'elle a réussie, avec le développement des activités informationnelles, mais aussi le fait que ses autres spécialisations ont ouvert des centaines de milliers d'emplois peu qualifiés permettant la réinsertion des actifs qui ne pouvaient plus travailler dans les industries. Le tourisme parisien serait par exemple à l'origine de près de 500 000 emplois directs et indirects (le secteur café-restaurant-hôtel fournissant à lui seul 185 000 emplois salariés privés). Le beau et le sophistiqué n'est pas seulement le fait d'activités hautement spécialisées : comptez par exemple, au musée du Louvre, la part de l'emploi tenu par des personnels faiblement qualifiés (gardiens, « techniciens de surface »...) par rapport aux quelques conservateurs qui y travaillent...

C'est la raison pour laquelle l'agglomération parisienne a longtemps réussi à associer de forts gains de productivité et de compétitivité dans les secteurs mondialisés avec un niveau élevé de développement social que pouvaient lui envier les villes de province. Témoin le fait, par exemple, que jusqu'à récemment, si l'on appliquait les critères nationaux retenus pour définir les territoires prioritaires de la politique de la ville française, aucun quartier francilien n'aurait été retenu !

Pourtant, aujourd'hui, cet avantage s'est progressivement estompé. Au début des années 2000 l'agglomération parisienne apparaît en crise.

LA CRISE ACTUELLE DE L'ÉCONOMIE PARISIENNE

Aujourd'hui, la plupart des indicateurs, voire des « fondamentaux », du développement économique et social de l'agglomération parisienne ont viré au rouge. Toutes les données convergent : ralentissement démographique lié à une hémorragie migratoire que compense mal un solde naturel qui reste élevé, réduction de la population active occupée et de l'emploi (qui augmentent en province), convergence du taux de chômage vers celui de la province (et même dépassement si l'on prend le taux dans la Ville de Paris), augmentation nette de la pauvreté quand elle se réduit en province, réduction de l'écart de revenu moyen entre l'Île-de-France et la province, etc.

Il est délicat de tirer et de dégager des tendances structurelles des évolutions très heurtées des années passées, durant lesquelles se sont succédé périodes de forte récession et de croissance. L'Île-de-France,

plus que d'autres régions, est sensible à ces cycles et tend même, du fait de sa structure productive, à les amplifier. Le ralentissement observé de l'économie parisienne tient largement aux chocs récessifs qu'elle a connus, et serait évidemment moins marqué ou absent si la croissance nationale des dix années passées était restée forte...

De toute façon, cette crise parisienne reste largement ignorée et peu analysée, et l'on ne peut rendre compte ici d'un diagnostic établi, ni de débats sur les différents diagnostics qui auraient pu être formés sur cette évolution. Parmi plusieurs pistes d'explication, on peut en évoquer une, qui tient à la perte de densité-fluidité du marché de l'emploi parisien à laquelle on assiste actuellement.

Les données du recensement font état d'un véritable effondrement de l'emploi de la Ville de Paris, avec une perte de plus de 200 000 emplois entre 1990 et 1999. Ces 12 % de réduction de l'emploi parisien n'ont pas d'équivalent ailleurs en France. La Ville de Paris apparaît ainsi comme un territoire particulièrement pénalisé, que ce soit en nombre de destructions nettes d'emplois – la deuxième zone d'emploi française la plus affectée après Paris, celle de Vitry, ne perd « que » 11 000 emplois, la troisième, Cherbourg, « que » 4 000 – ou que ce soit en termes relatifs – il n'y a que la zone d'emploi de Ghisonaccia-Aléria qui fasse moins bien, avec 17 % de réduction de l'emploi. Une des raisons du peu de vagues que soulève ce qui pourrait pourtant apparaître comme une véritable crise de restructuration tient au fait que Paris n'est qu'un morceau de l'agglomération parisienne et que, pour beaucoup de gens, ce qui aurait été perdu ici ne le serait pas pour tout le monde, et particulièrement pour les autres secteurs géographiques de l'Île-de-France... On entend dire qu'il n'y a là qu'une affaire de redistribution – de rééquilibrage, diront certains – de l'activité sur le territoire francilien, et que globalement ce qui constitue une sorte de « Grand-Paris » – Paris et la petite couronne – aurait continué à se développer de façon normale, Paris « rendant » en quelque sorte un trop-plein d'activités à la banlieue. Les malheurs de Paris n'émeuvent donc pas outre mesure les banlieusards (quand ils ne réjouissent pas les provinciaux). Mais ils ont peut-être tort car la situation est inquiétante pour eux aussi.

En effet, quand Paris perd 215 000 emplois entre 1990 et 1999, les trois départements de la petite couronne en perdent également plus de 11 000. Il est donc difficile de ramener cette évolution à un simple effet de « vases communicants » ou d'un simple étalement du développement parisien sur un périmètre plus large. Ce n'est qu'en deuxième

couronne que l'on voit l'emploi augmenter. Globalement l'ensemble de la région Île-de-France perd près de 35 000 emplois quand la province enregistre dans le même temps 765 000 créations nettes... L'emploi en Île-de-France, et pas seulement à Paris, va mal. Si l'Île-de-France avait eu le même taux de croissance de l'emploi que la province, c'est plus de 200 000 emplois nouveaux qui y auraient été créés (et non 35 000 détruits).

44 L'Île-de-France, on l'a dit, constitue un vaste marché de l'emploi dont l'efficacité économique et sociale tient largement à l'accessibilité des emplois pour les actifs résidant dans l'ensemble de la région. Paradoxalement, ce sont justement les quartiers les mieux desservis, les plus accessibles – notamment en transports en commun – à l'ensemble des actifs franciliens dans lesquels les emplois se sont le plus effondrés : les dix premiers arrondissements, à eux seuls, perdent ainsi pratiquement 200 000 emplois dans la période. En revanche, on voit l'emploi augmenter dans de nouveaux pôles de banlieue d'accès beaucoup plus difficile. La diminution de l'emploi francilien s'accompagne ainsi d'une réduction de son accessibilité et d'une accélération du changement de mode de transport : on prend moins les transports en commun pour aller travailler au centre de l'agglomération parisienne et on prend plus sa voiture – y compris chez les actifs parisiens – pour aller travailler en banlieue... À la baisse de l'activité correspond donc paradoxalement aussi une aggravation des conditions environnementales de la région !

Les problèmes sociaux sanctionnent cette tendance : le taux de chômage francilien – et pas seulement parisien – converge vers le taux national alors qu'il restait bien inférieur dans les décennies passées ; la pauvreté qui a nettement diminué en province dans les années de croissance 1996 à 2000 continue à progresser dans une grande partie de la banlieue (et pas seulement en Seine-Saint-Denis). Le coût de cet effondrement de l'emploi parisien est donc supporté par l'ensemble de l'agglomération, en termes d'efficacité économique, sociale et environnementale.

Dans un contexte dans lequel le déséquilibre entre Paris et la province reste un des thèmes favoris des tenants de l'aménagement du territoire à la française, cette évolution n'est pas alarmante et peut annoncer le triomphe d'un modèle alternatif de croissance économique fondé sur les villes de province, affranchi de la « locomotive » parisienne. Mais à quel coût ? La recherche publique dont on entend dire

qu'elle est aujourd'hui en crise constitue peut-être un exemple généralisable des effets de la déconcentration qu'il conviendrait de mieux analyser : sur-concentrée en Île-de-France en 1990 (55 % du potentiel de recherche publique français), elle a été ramenée par les gouvernements successifs, toutes tendances confondues, à 42 % aujourd'hui. Quand on préfère une recherche « équitable territorialement » à une recherche qui – comme on l'a évoqué plus haut – trouve (contrairement au secteur privé qui a maintenu son potentiel parisien), on ne peut pas s'étonner qu'un jeune chercheur français préfère Boston à Poitiers...

On peut se réjouir de la croissance exceptionnelle de certaines capitales régionales (Rennes, Nantes, Toulouse...), mais il conviendrait de mieux estimer leur contribution à la croissance nationale avant de se satisfaire de la crise parisienne actuelle.

Ces villes et régions de province bénéficient, de plus, de l'écart croissant d'indice des prix et de qualité de vie, dans un système national qui a vu converger vers l'égalité les salaires catégoriels régionaux. Cet *artefact* (statuts et négociations salariales nationales) tend à disqualifier la capitale comme lieu de vie et de travail pour une part croissante des actifs. En bref, il y a de moins en moins de gens qui ont intérêt à vivre et travailler dans la grande métropole qui concentre désormais tendanciellement d'une part les « bobos » qui en sont captifs professionnellement et les exclus qui y sont « scotchés » par la pauvreté. On voit donc une tendance à la dualisation de la région parisienne se conjuguer avec les forces de l'étalement et contribuer à miner son efficacité et son dynamisme.

Tout cela ne serait pas grave et ne mériterait pas que l'on s'y attarde si l'on ne parlait pas là du tiers du PIB national, de près de la moitié des activités stratégiques du pays et de la source principale de transferts permettant de financer les différents systèmes de solidarité nationale.

R É S U M É

L'agglomération parisienne figure aujourd'hui dans les cinq plus grandes métropoles mondiales en termes de valeur ajoutée. Elle constitue un moteur pour la croissance française en même temps que le principal fournisseur de transferts de revenu pour les régions de province moins développées. Paris, c'est trois métropoles mondiales, l'une du business, une autre de l'intelligence, une troisième de l'attraction culturelle et touristique. Pourtant, elle connaît aujourd'hui d'importantes difficultés de développement liées notamment à de lourdes pertes de centralité et à l'égalisation des salaires catégoriels entre les villes françaises.